



G R O U P E

DEC

Experts comptables
Commissaires aux comptes

EXPERTISE, CONSEIL, AUDIT

SAS 2P DISTRIBUTION

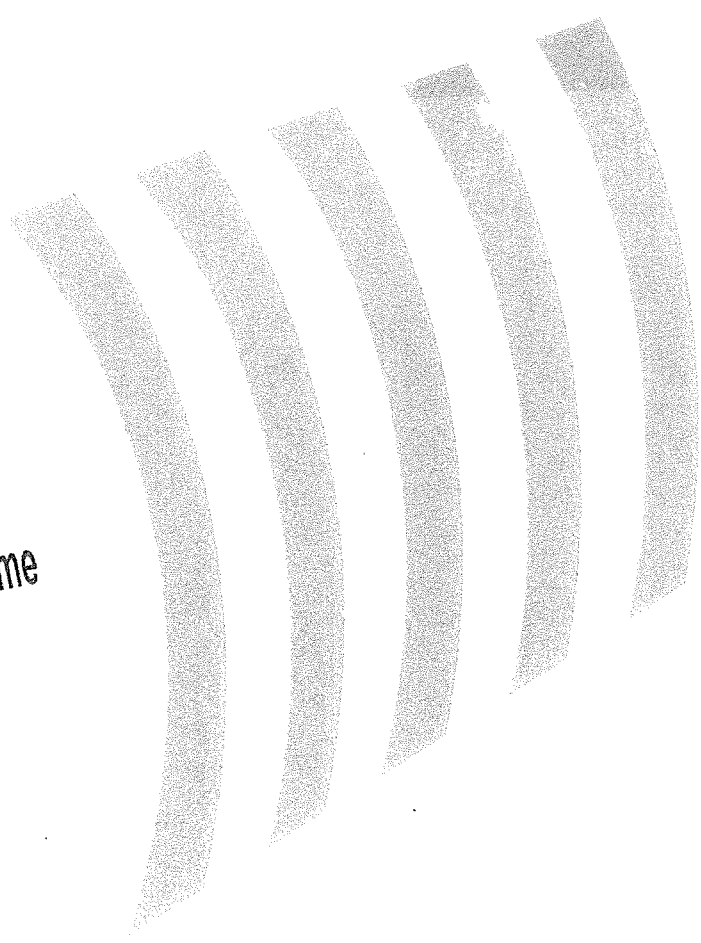
560 route de Dieppe

76250 DEVILLE LES ROUEN

Exercice

du 01/02/2024 au 31/01/2025


Copie certifiée conforme




GROUPEMENT
D'EXPERTS-COMPTABLES
INDÉPENDANTS

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

7 rue Andrei Sakharov
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02.35.61.45.00
mail : decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Désignation de l'entreprise : SAS 2P DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 560 route de Dieppe		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 5 2 3 2 0 2 9 2 7 0 0 0 7 6		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31/12/2025					
		N-1 31/12/2024					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (I)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	25 057	20 464	24 586
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 664	663	1 439
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	210 345	134 477	162 175
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	537 950	537 950	537 950
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	15	15	15
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	930 634	237 065	693 569	726 165
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	972 784	972 784	1 140 477
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 246	1 246	1 246
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	56 310	56 310	414 361
		Autres créances (3)	BZ	CA	310 759	310 759	82 082
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	1 129 288	1 129 288	525 477
Disponibilités		CF	CG	42 324	42 324	704 563	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	33 559	33 559	8 098	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 546 270	2 546 270	2 876 303	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	3 476 904	237 065	3 239 839	3 602 468
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS 2P DISTRIBUTION			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	619 579	1 561 655
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	745 327	474 710
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	2 464 906
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	45 487	55 370
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	47 261	54 352
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	196 233	76 922
	Dettes fiscales et sociales	DY	471 431	256 025
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	14 521	23 434
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	774 933	466 103
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	3 239 839	3 602 468
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	732 866	420 774
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	158	165	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2P DISTRIBUTION										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	5 056 630	FB		FC	5 056 630		5 208 909	
	Production vendue	{ biens* services *	FD		FE		FF				
			FG	1 056 418	FH		FI	1 056 418		1 093 595	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	6 113 048	FK		FL	6 113 048		6 302 504	
	Production stockée *						FM				
	Production immobilisée *						FN				
	Subventions d'exploitation						FO			789	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	27 988		33 340	
	Autres produits (1) (11)						FQ	31		88	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 141 067		6 336 722	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	4 651 128		5 157 092	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	167 693		1 504	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	755 771		384 889	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	13 870		9 754	
	Salaires et traitements *						FY	189 419		486 473	
	Charges sociales (10)						FZ	60 059		126 564	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions					GA	48 124		40 041
								GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	7		129	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 886 071		6 206 446	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	254 996		130 276		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	32 564			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	28 109			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	548 133		394 800	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	18 487		18 728	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	566 620		413 528	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 971		919	
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	3 971		919	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	562 649		412 609		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	822 101		542 885		

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SAS 2P DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 769
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 769
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 205
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 205
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 564
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	79 338
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 744 020
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 998 694
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	745 327
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	27 988
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 22 638	A2	22 638
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 22 638 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	HS		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES		205	
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS		1 000	3 769
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 239 839** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 744 020** euros et un total **charges** de **5 998 694** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **745 327** euros.

L'exercice considéré débute le **01/02/2024** et finit le **31/01/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Complément d'informations relatif au compte de résultat

*Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 766€ décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :3 466€
- honoraires facturés dans le cadre de la transformation de la société : 300€
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : 0 euro

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	45 520,60					45 520,60
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 520,60					45 520,60
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 327,02					2 327,02
	Instal., agencement, aménagement divers	157 913,08		12 466,00		2 090,91	168 288,17
	Matériel de transport	154 407,67					154 407,67
	Matériel de bureau, mobilier	22 595,15		3 061,14		3 530,77	22 125,52
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	337 242,92		15 527,14		5 621,68	347 148,38
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	537 950,00					537 950,00
	Autres titres immobilisés	15,00					15,00
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	537 965,00					537 965,00
TOTAL		920 728,52		15 527,14		5 621,68	930 633,98

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	20 934,46	4 122,23		25 056,69
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 934,46	4 122,23		25 056,69
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	888,23	775,67		1 663,90
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	67 084,38	23 322,14	2 090,91	88 315,61
	Matériel de transport	94 021,57	14 567,73		108 589,30
	Matériel de bureau, mobilier	11 634,92	5 335,76	3 530,77	13 439,91
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	173 629,10	44 001,30	5 621,68	212 008,72
TOTAL		194 563,56	48 123,53	5 621,68	237 065,41

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/01/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	56 310,11	56 310,11	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	18 285,89	18 285,89	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	771,00	771,00	
	Groupe et associés (2)	261 885,27	261 885,27	
	Débiteurs divers	29 817,28	29 817,28	
	Charges constatées d'avances	33 558,53	33 558,53	
	TOTAL DES CREANCES	400 628,08	400 628,08	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	158,03	158,03		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	45 328,92	10 523,83	34 805,09	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	7 261,33			7 261,33
	Fournisseurs et comptes rattachés	196 232,93	196 232,93		
	Personnel et comptes rattachés	16 045,81	16 045,81		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 750,85	6 750,85		
	Impôts sur les bénéfices	52 375,00	52 375,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	93 397,74	93 397,74		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 688,35	1 688,35		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	341 173,00	341 173,00		
	Autres dettes	14 520,81	14 520,81		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	774 932,77	732 866,35	34 805,09	7 261,33
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		9 876,05			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros		31/01/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 793,00	557,7245	1 000 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 793,00	557,7245	1 000 000,00

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/01/2025
Total des Produits à recevoir		23 424
Autres créances clients		19 477
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	19 477	
Autres créances		3 946
FOURNISSEURS RRR À OBTENIR	394	
ETAT - PRODUIT À RECEVOIR	771	
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À REC	2 781	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/01/2025

Total des Charges à payer		144 465
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>BANQUE - INT COURUS À PAYER</i>	<i>158</i>	158
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FACT NON PARVEN</i>	<i>111 442</i>	111 442
Dettes fiscales et sociales <i>DETTES PROVIS PR CONGÉS A PAYE</i> <i>PERSONNEL - AUTRES CHARGES À P</i> <i>CHARGES SOC S/ CONGÉS À PAYER</i> <i>ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER</i> <i>ETAT - TAXE APPRENTISSAGE</i> <i>ETAT - FORMATION CONTINUE</i>	<i>7 289</i> <i>8 757</i> <i>1 857</i> <i>805</i> <i>124</i> <i>397</i>	19 229
Autres dettes <i>CLIENT-RRR À ACCORDER</i>	<i>13 636</i>	13 636

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/01/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				33 559
CHARGES EXTERNES			33 559	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
CHARGES SOCIALES GERANTS				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				33 559

Jean-Fabien FAUDEMER
Christophe DEVEDEAU-HESNARD
Yohann CHANTELOUP

Experts-comptables
Commissaires aux comptes



COMPTABILITÉ FINANCE GESTION

7 rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT-CONTEST

Adresse postale :
BP 90010 -14651 CARPIQUET CEDEX

**2P DISTRIBUTION – SAS
560 ROUTE DE DIEPPE
76 250 DEVILLE LES ROUEN**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Janvier 2025**

Téléphone (accueil) 02 31 15 35 50
Télécopie (social) 02 31 86 70 25
Télécopie (comptabilité) 02 31 15 61 59
E-mail : cfg@cfg.biz
Internet : www.cfg.biz

C F G Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Rouen
Société de Commissariat aux comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Caen
SARL au capital de 200 000 €
Siret 324 958 073 000 60 RCS Caen Code APE 6920 Z
TVA Intracommunautaire : FR 78324958073

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2025

Aux associés de la société 2P DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 2P DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 Janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 Février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Contest, le 3 Juin 2025

Le Commissaire aux comptes

CFG

Représenté par Yohann CHANTELOUP



Désignation de l'entreprise : SAS 2P DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 560 route de Dieppe		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 5 2 3 2 0 2 9 2 7 0 0 0 7 6		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31012025					
		N-1 31012024					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	25 057	20 464	24 586
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 664	663	1 439
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	210 345	134 477	162 175
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	537 950	537 950	537 950
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	15	15	15
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TO TAL (II)		BJ	930 634	BK	237 065	693 569	726 165
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	972 784	972 784	1 140 477
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 246	1 246	1 246
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	56 310	56 310	414 361
		Autres créances (3)	BZ	CA	310 759	310 759	82 082
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	1 129 288	1 129 288
Disponibilités	CF		CG	42 324	42 324	704 563	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	33 559	33 559	8 098	
	TO TAL (III)	CJ	2 546 270	CK	2 546 270	2 876 303	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	3 476 904	IA	237 065	3 239 839	3 602 468
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobiliations	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS 2P DISTRIBUTION				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	619 579	1 561 655	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	745 327	474 710	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	2 464 906	3 136 365	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	45 487	55 370	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	47 261	54 352	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	196 233	76 922	
	Dettes fiscales et sociales	DY	471 431	256 025	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	14 521	23 434	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	774 933	466 103		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	3 239 839	3 602 468		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	732 866	420 774	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	158	165		

Désignation de l'entreprise : SAS 2P DISTRIBUTION								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 056 630	FB		FC	5 056 630	5 208 909	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	1 056 418	FH		FI	1 056 418	1 093 595	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 113 048	FK		FL	6 113 048	6 302 504	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		789	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	27 988	33 340	
	Autres produits (1) (11)					FQ	31	88	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 141 067	6 336 722
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 651 128	5 157 092	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	167 693	1 504	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	755 771	384 889	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	13 870	9 754	
	Salaires et traitements *					FY	189 419	486 473	
	Charges sociales (10)					FZ	60 059	126 564	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions					GA	48 124	40 041
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	7	129	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 886 071	6 206 446
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	254 996	130 276	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	32 564		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	28 109		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	548 133	394 800	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	18 487	18 728	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	566 620	413 528	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 971	919	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	3 971	919	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	562 649	412 609	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	822 101	542 885	

Désignation de l'entreprise SAS 2P DISTRIBUTION				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 769			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	3 769			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 205	34 707		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 205	34 707		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	2 564	(34 707)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	79 338	33 468		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	6 744 020	6 750 249		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 998 694	6 275 539		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	745 327	474 710		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1	27 988	33 340	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	22 638	A2	22 638	91 759
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4				
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9	22 638				
	dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8						
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)			HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PENALITES					205			
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS					1 000	3 769		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 239 839** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 744 020** euros et un total **charges** de **5 998 694** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **745 327** euros.

L'exercice considéré débute le **01/02/2024** et finit le **31/01/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Complément d'informations relatif au compte de résultat

*Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 766€ décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :3 466€
- honoraires facturés dans le cadre de la transformation de la société : 300€
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : 0 euro

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	45 520,60					45 520,60
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 520,60					45 520,60
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 327,02					2 327,02
	Instal., agencement, aménagement divers	157 913,08		12 466,00		2 090,91	168 288,17
	Matériel de transport	154 407,67					154 407,67
	Matériel de bureau, mobilier	22 595,15		3 061,14		3 530,77	22 125,52
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	337 242,92		15 527,14		5 621,68	347 148,38	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	537 950,00					537 950,00
	Autres titres immobilisés	15,00					15,00
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	537 965,00					537 965,00
TOTAL		920 728,52		15 527,14		5 621,68	930 633,98

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	20 934,46	4 122,23		25 056,69
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 934,46	4 122,23		25 056,69
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	888,23	775,67		1 663,90
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	67 084,38	23 322,14	2 090,91	88 315,61
	Matériel de transport	94 021,57	14 567,73		108 589,30
	Matériel de bureau, mobilier	11 634,92	5 335,76	3 530,77	13 439,91
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	173 629,10	44 001,30	5 621,68	212 008,72
TOTAL		194 563,56	48 123,53	5 621,68	237 065,41

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/01/2025

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/01/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	56 310,11	56 310,11	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	18 285,89	18 285,89	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	771,00	771,00	
	Groupe et associés (2)	261 885,27	261 885,27	
	Débiteurs divers	29 817,28	29 817,28	
	Charges constatées d'avances	33 558,53	33 558,53	
TOTAL DES CREANCES		400 628,08	400 628,08	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	158,03	158,03		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	45 328,92	10 523,83	34 805,09	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	7 261,33			7 261,33
	Fournisseurs et comptes rattachés	196 232,93	196 232,93		
	Personnel et comptes rattachés	16 045,81	16 045,81		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 750,85	6 750,85		
	Impôts sur les bénéfices	52 375,00	52 375,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	93 397,74	93 397,74		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 688,35	1 688,35		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	341 173,00	341 173,00		
	Autres dettes	14 520,81	14 520,81		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		774 932,77	732 866,35	34 805,09	7 261,33
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		9 876,05			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros

31/01/2025

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

1 793,00

557,7245

1 000 000,00

Emises pendant l'exercice

Remboursées pendant l'exercice

Du capital social fin d'exercice

1 793,00

557,7245

1 000 000,00

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/01/2025

Total des Produits à recevoir		23 424
Autres créances clients		19 477
<i>CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR</i>	<i>19 477</i>	
Autres créances		3 946
<i>FOURNISSEURS RRR À OBTENIR</i>	<i>394</i>	
<i>ETAT - PRODUIT À RECEVOIR</i>	<i>771</i>	
<i>BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À REC</i>	<i>2 781</i>	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/01/2025

Total des Charges à payer		144 465
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		158
<i>BANQUE - INT COURUS À PAYER</i>	<i>158</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		111 442
<i>FOURNISSEURS - FACT NON PARVEN</i>	<i>111 442</i>	
Dettes fiscales et sociales		19 229
<i>DETTES PROVIS PR CONGÉS A PAYE</i>	<i>7 289</i>	
<i>PERSONNEL - AUTRES CHARGES À P</i>	<i>8 757</i>	
<i>CHARGES SOC S/ CONGÉS À PAYER</i>	<i>1 857</i>	
<i>ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER</i>	<i>805</i>	
<i>ETAT - TAXE APPRENTISSAGE</i>	<i>124</i>	
<i>ETAT - FORMATION CONTINUE</i>	<i>397</i>	
Autres dettes		13 636
<i>CLIENT-RRR À ACCORDER</i>	<i>13 636</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/01/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CHARGES EXTERNES		33 559	33 559
Charges constatées d'avance - FINANCIERES CHARGES SOCIALES GERANTS			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			33 559

--

Filiales et participations



Etat exprimé en euros

31/01/2025

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS STOCK DISCOUNT ALENCON	50 000,00		94,00	47 000,00	47 000,00
SARL STOCK DISCOUNT	10 000,00		94,00	9 400,00	9 400,00
SARL STOCK DISCOUNT LE MANS	10 000,00		94,00	9 400,00	9 400,00
SARL STOCK DISCOUNT CAEN	27 600,00		93,48	465 150,00	465 150,00
SARL STOCK DISCOUNT EVREUX	10 000,00		60,00	6 000,00	6 000,00
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS STOCK DISCOUNT DEVILLE	10 000,00		10,00	1 000,00	1 000,00
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS STOCK DISCOUNT ALENCON			2 001 742,93	127 413,95	183 300,00
SARL STOCK DISCOUNT			2 562 520,98	66 497,57	
SARL STOCK DISCOUNT LE MANS			1 965 478,76	39 635,59	216 200,00
SARL STOCK DISCOUNT CAEN			1 821 808,00	4 125,59	148 633,20
SARL STOCK DISCOUNT EVREUX			2 070 781,61	39 788,28	
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS STOCK DISCOUNT DEVILLE			2 187 749,45	63 317,53	
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

2P DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 Euros
Siège social : 560, route de Dieppe
76250 DEVILLE LES ROUEN

523 202 927 RCS ROUEN

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2025 s'élevant à 745.326,74 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	745.326,74 Euros
Auquel s'ajoutent les autres réserves antérieures	619.578,99 Euros

Pour former un bénéfice distribuable de	1.364.905,73 Euros
A titre de dividendes	323.000,00 Euros
Soit 180,15 Euros par action	

Le solde	1.041.905,73 Euros

En totalité au compte « autres réserves », qui s'élève ainsi à 1.041.905,73 Euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 52.782,49 Euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 270.217,51 Euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 24 juin 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 janvier 2022 :

100.000,00 Euros, soit 50,00 Euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100.000,00 Euros

Exercice clos le 31 janvier 2023 :

200.000,00 Euros, soit 100,00 Euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200.000,00 Euros

Exercice clos le 31 janvier 2024 :

360.000,00 Euros, soit 200,78 Euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 55.824,00 Euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 304.176,00 Euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Société PIXA
Représentée par Xavier POIDEVIN

